

ANR AU 31 DECEMBRE 2022

- Un ANR de 11,42 € par action, stable (+0,44%) sur l'année ;
- Une perspective de résultat net positif en 2022 ;
- Une trésorerie brute s'élevant à 11,8 millions d'euros.

Paris, le 31 janvier 2023 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext – FR0010395681 – ALTUR) publie son Actif Net Réévalué (ANR)¹ au 31 décembre 2022 qui s'élève à **48,20 millions d'euros, conduisant à une valorisation de 11,42 € par action ordinaire (part des commandités et des commanditaires)**, stable sur l'année (ANR de 11,37 € par action au 31 décembre 2022).

Au 31 Décembre 2022, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT était composé de :

- Un portefeuille de 22 participations valorisées à 37,2 millions d'euros ;
- Des disponibilités pour 11,8 millions d'euros (*) ;
- Pas de dettes financières.

(*) étant précisé que 2,1 millions d'euros ont été utilisés en janvier 2023 pour racheter les titres apportés à l'OPRA et 0,4 million pour le compte du contrat de liquidité.

François Lombard, Président de la société SUFFREN HOLDING, elle-même président de la société ALTUR GESTION, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :

« L'année 2022 a été conforme aux attentes et a permis de mettre au point la stratégie pour les cinq années à venir. La société n'a pas l'intention de s'orienter vers une gestion liquidative. Sous l'impulsion de Bertrand Cavalié et de Rémy Lombard, deux domaines d'expertises vont être principalement développés : l'investissement dans l'éducation et la formation et l'investissement dans la proptech et la climatech.

Ces investissements devraient être réalisés dans le cadre de fonds dédiés et levés auprès de tiers, les montants alloués par Altur Investissement dans ces secteurs devraient être dans un premier temps de 8 à 10 millions d'euros.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2022 était de 11,8 millions d'euros. Elle sera allouée au règlement du rachat des actions apportées dans le cadre de l'OPRA (à hauteur de 2 121 393,60 euros), dans les projets de fonds éducation & formation et proptech & climatech et le cas échéant dans un autre fonds et sera conservée pour renforcer, en cas de besoin, les participations actuelles dans le cadre d'un contexte très incertain avec la guerre en Ukraine. Les instances de gouvernance, Conseil de Surveillance et Assemblée Générale, se prononceront, le moment venu, sur la distribution d'un dividende. Au vu du contexte, de nouvelles cessions significatives de participations devront se concrétiser avant de prendre une telle décision. »

1 cession totale, 3 cessions partielles et 6 investissements réalisés en 2022

En avril 2022, Altur Investissement a cédé 100% de sa participation au capital de la holding contrôlante de Log's.

Au second semestre 2022, deux remboursements partiels d'obligations convertibles émises par les sociétés Sermeta et Menix ont permis de générer de la trésorerie, et une opération de recomposition du capital d'une société sur le secteur de la Santé a permis de dégager une plus-value significative.

Compte-tenu de ces cessions, le résultat net de la société pour 2022, qui sera publié le 30 avril au plus tard, devrait s'établir dans une fourchette estimée entre 3,6 et 3,9 millions d'euros.

¹ Cet ANR est calculé sans changement de méthode par rapport aux exercices précédents et tenant compte de la part revenant aux commandités. Il est aussi calculé avant annulation des actions rachetées dans le cadre de l'OPRA, qui s'est achevée le 17 Janvier 2023.

Courant 2022, Altur Investissement a investi dans différentes typologies de sociétés.

D'abord par la prise de participation au capital de la société EMP Rotomoulage, société qui développe et produit des pièces rotomoulées sur-mesure et recyclables.

Ensuite, Altur Investissement a accompagné des projets dont elle connaît les équipes de gestion et qui font preuve d'un bon track-record, avec la souscription à la SLP Extens, fonds dédié aux logiciels et données de santé et au véhicule de co-investissement Adagia Capital Europe, actionnaire majoritaire de la société Minlay, groupe de laboratoires de prothèses dentaires en Europe.

Altur Investissement a, comme mentionné précédemment, investi dans le secteur de la PropTech & Climatech en accompagnant les sociétés Flexliving et Sezame. Les activités de ces sociétés sont respectivement, exploitant de logements flexibles, à temps partiel, sous format d'abonnement pour les déplacements professionnels réguliers et une plateforme permettant l'accès à la propriété grâce au leasing immobilier.

En juillet 2022, Altur Investissement a décidé d'accompagner la société SerVme dans son développement. Cette société a développé un logiciel de gestion de la relation client aux cafés, restaurants d'hôtel et restaurants.

Stratégie et perspective 2023

Compte tenu des incertitudes liées au contexte macroéconomique et notamment à la hausse des matières premières et la remontée des taux, l'équipe de gestion d'Altur Investissement souhaite faire preuve de prudence sur les nouveaux investissements. La priorité est donnée à l'accompagnement des dirigeantes et dirigeants des entreprises dans lesquelles la société a investi, comme nous l'avons fait dans les précédentes périodes troublées.

Cependant, Altur Investissement est en phase de finaliser des investissements qui devraient être réalisés durant l'année 2023 dans des secteurs dans lesquels la société a une expertise, à savoir la proptech & climatech et l'éducation & formation.

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Prochain rendez-vous :

Résultats annuels 2022 et ANR au 31 mars 2023 : le 30 avril 2023 au plus tard

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 17 sociétés, 3 FPCI et 2 portefeuilles investis dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Surgery*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *Naogen Pharma*, produits radios pharmaceutiques innovants pour l'imagerie moléculaire non-invasive ;
- *Adagia Capital Europe*, véhicule de co-investissement au capital de Minlay ;
- *FPCI Capital Santé I*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;

- *FPCI Capital Santé II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *SLP Extens III*, gérée par Extens et investissant dans la e-santé.

Services générationnels :

- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires et d'agences en propres.

Industrie à forte valeur ajoutée :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ;
- *EMP Rotomoulage*, développe et produit des pièces rotomoulées sur mesure 100% recyclables.

Distribution spécialisée :

- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;

Hôtellerie :

- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercure Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

Proptech :

- *Flexliving* : exploitant de logements flexibles, à temps partiel, sous format d'abonnement pour les déplacements professionnels réguliers ;
- *Sezame* : une plateforme permettant l'accès à la propriété grâce au leasing immobilier

Divers :

- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy*, portefeuille détenant des titres de participation de trois PME françaises ;
- *SerVme*, CRM pour la restauration.

Contacts

Altur Investissement

François Lombard ou
Bertrand Cavalé
Tél. : 01 86 64 01 82

ACTUS finance & communication

Manon Clairet
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
mclairret@actus.fr

ACTUS finance & communication

Jérôme Fabreguettes-Leib
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 78
altur@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du *financial services and markets act 2000* (*financial promotion*) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (*high net worth entities*) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.